

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 D 01586
Numéro SIREN : 882 160 583
Nom ou dénomination : 92 RAYNOUARD

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt 5053

92 RAYNOUARD
Société Civile Immobilière
Au capital de 10 000 euros
Siege social : 92 rue Raynouard
75016 PARIS
882 160 583 R.C.S. Paris
« La Société »

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-trois octobre

Les soussignées :

- La Société **ALIX PROPERTIES**, société par actions simplifiée au capital de 3 400 000 euros, ayant son siège social au 43-47 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 789 121 092 R.C.S. PARIS, représentée par son président, Monsieur **Hervé VINCIGUERRA**,

Titulaire de 999 parts sociales,

- La Société **ALIX VENTURE S.A.R.L.**, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital de 12 500 euros, ayant son siège social 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B157919 R.C.S. Luxembourg, représentée par ses gérants, Monsieur **Michele CAPURSO** et Monsieur **Valentino CAPURSO**.

Titulaire de 1 part sociale

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Après avoir exposé :

- Qu'en vertu de l'article 17 1° des statuts de la Société, les gérants sont désignés par décision ordinaire des associés,
- Que Madame **Marine PRUM** a notifié son intention de démissionner de ses fonctions de gérante par courrier en date du 21 juillet 2023 aux associés, conformément aux dispositions de l'article 17 5° des statuts.

Ont pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIERE DECISION

Les associés prennent acte de la démission de Madame **Marine PRUM** de ses fonctions de gérant notifiée le 21 juillet 2023, et lui donnent quitus de sa gestion et le remercient pour les services rendus à la Société.

Par conséquent, les associées décident de mettre fin au mandat de gérante de la Société, de Madame **Marine PRUM** et décident de désigner comme nouvelle gérante :

La société **ALIX PROPERTIES**, Société par actions simplifiée au capital de 3 400 000 euros, dont le siège social est situé 43-47 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 789 121 092 R.C.S PARIS, représentée par Monsieur **HERVE VINCIGUERRA**, pour une durée illimitée.

La société **ALIX PROPERTIES** exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et les statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.



La société **ALIX PROPERTIES**
Représentée par Monsieur
Hervé VINCIGUERRA



La société **ALIX VENTURE S.A.R.L.**
Représentée par M. Michele **CAPURSO** et M.
Valentino CAPURSO